

Notoriété du maire, gendarmerie

Par Di Mattéo, le 10/01/2011 à 07:32

Bonjour,

problemes de voisinage ,entraînant de multiples lettres adressées au maire de la commune, à la gendarmerie.

le maire est catastrophé devant les prises de position des voisins,ils agissent contre le maire comme si tout leur appartenait.

la gendarmerie, laisse courrir.....

Que dois-je faire?

Par mimi493, le 10/01/2011 à 13:57

Ce que vous relatez est beaucoup trop vague pour qu'on puisse y penser quoi que ce soit